

## SOUHAITS DE BIENVENUE

Je suis heureux de saluer la parution de ce bulletin spécialement édité pour la section AFIR qui me permet d'accueillir aujourd'hui tous les membres de notre section.

Comme vous le savez, nos travaux seront désormais publiés avec ceux de la section ASTIN, en un seul bulletin et je suis particulièrement sensible à l'initiative de la section ASTIN qui nous a proposé cette publication commune qui confirme l'unité d'approche de nos deux sections.

Mieux connaître et mieux évaluer les risques pour mieux les gérer, tels sont les principes de la démarche actuarielle. Les différentes techniques, élaborées par les actuaires pour l'assurance, sont également de nature à permettre une meilleure maîtrise des risques inhérents au fonctionnement des marchés et à la vie des institutions financières.

La section AFIR a pour vocation de développer la recherche dans ce domaine et de contribuer à la définition d'un cadre prudentiel et réglementaire international. La promotion de l'approche actuarielle des risques financiers sera assurée par les travaux scientifiques publiés dans nos bulletins ou présentés lors de nos colloques.

Dans quelques mois, nous nous réunirons pour la première fois lors du 1<sup>er</sup> COLLOQUE INTERNATIONAL AFIR. A cette occasion, à Paris, du 23 au 27 avril 1990, universitaires, assureurs, banquiers et représentants des autorités de tutelle, de l'ensemble des pays du monde, échangeront leurs connaissances et leurs expériences en matière de risques financiers créant ainsi une synergie entre théoriciens et praticiens.

Notre ambition est que cette rencontre enrichisse nos compétences et confirme l'intérêt de l'approche actuarielle et je vous invite à contribuer, par votre participation à cette première manifestation officielle de la section AFIR, à la reconnaissance du rôle que nous sommes amenés à jouer dans l'évaluation et la gestion des risques financiers.

FRANÇOIS DELAVENNE